



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Football Tarn et Garonne pour l'Assemblée Générale de la Ligue Football Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale des Clubs du 26 Juin 2025.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **jusqu'au 25 Mai 2025, à 23H59 par courriel.**

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale Extraordinaire du District doit élire 5 délégués (5 titulaires – 5 suppléants) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue, (2 titulaires 2 suppléants représentants les clubs, 3 titulaires 3 suppléants Comité Directeur)
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant